

Questions-réponses sur l'intégration de la vaccination contre la COVID-19

Version d'avril 2023

Projet de document rédigé par l'OMS en collaboration avec MMGH Consulting à partir des questions posées par les pays, conformément au document d'orientation de l'OMS et de l'UNICEF intitulé Éléments à prendre en considération pour intégrer la vaccination contre la COVID-19 dans les programmes de vaccination et les soins de santé primaires pour 2022 et au-delà.

1. En quoi consiste l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

L'intégration de la vaccination contre la COVID-19 est définie comme suit :

L'adoption partielle ou totale de la vaccination contre la COVID-19 dans les services des programmes nationaux de vaccination, les soins de santé primaires et tout autre service de santé pertinent, dans le but global d'améliorer l'efficacité et la durabilité des programmes, d'accroître la demande et d'améliorer la satisfaction des utilisateurs, d'atteindre et de maintenir une couverture satisfaisante et de remédier aux inégalités.

OMS-UNICEF, Éléments à prendre en considération pour intégrer la vaccination contre la COVID-19, page 11

1

¹ Éléments à prendre en considération pour intégrer la vaccination contre la COVID-19 dans les programmes de vaccination et les soins de santé primaires pour 2022 et au-delà <https://www.technet-21.org/en/component/resources/main/16947-considerations-for-integrating-covid-19-vaccination-into-immunization-programmes-and-primary-health-care-for-2022-and-beyond?Itemid=1758>

La riposte vaccinale contre la COVID-19 a été la campagne de vaccination la plus rapide et la plus complexe jamais mise en œuvre. Malgré les incertitudes qui subsistent au sujet de la COVID-19, les pays peuvent mettre en place une stratégie durable et intégrée de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre des programmes nationaux de vaccination, des soins de santé primaires (SSP) et d'autres services de santé. Toutes les activités d'intégration de la vaccination contre la COVID-19 doivent tenir compte du contexte national, à savoir les objectifs du pays, la charge de morbidité, les interventions existantes en matière de vaccination et de SSP, et la disponibilité des services.

2. Quel est le bon moment pour planifier et mettre en œuvre l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Dès à présent. Commencez à planifier l'intégration dès que possible, si vous ne l'avez pas encore fait. L'intégration est un processus itératif qui nécessite une coordination avec différents programmes de santé pour permettre la transition de la vaccination contre la COVID-19 vers des plateformes de prestation des services déjà existantes ou nouvellement créées. Chaque pays devra planifier et mettre en œuvre cette intégration en fonction de ses systèmes et de ses besoins. L'intégration complète n'est pas nécessairement la solution idéale pour tous les pays ; certains peuvent choisir d'intégrer la vaccination contre la COVID-19 uniquement pour certaines composantes de leur programme.

3. Pourquoi intégrer la vaccination contre la COVID-19 aux SSP et à d'autres services de santé ?

Les virus responsables de la COVID-19 continuent de circuler, et bien qu'on ne sache pas dans quelle mesure des doses de rappel supplémentaires seront nécessaires à l'avenir et quels seront les risques de flambées épidémiques, la vaccination contre la COVID-19 reste une intervention de santé publique importante. L'intégration de la vaccination contre la COVID-19 dans les programmes essentiels de vaccination et de SSP peut étendre la protection de la population, accroître l'efficacité des programmes, et aider les pays à mettre à profit les investissements consentis pour combattre la COVID-19 et les enseignements tirés de cette expérience. Par exemple, les outils déployés par les systèmes de santé pendant la pandémie de COVID-19 (santé numérique, veille sur les médias sociaux, rappels par SMS, différentes modalités de formation) peuvent être utilisés et intégrés dans les programmes nationaux de vaccination et les SSP.

Cette intégration offre également l'occasion d'utiliser une approche centrée sur la personne pour atteindre les populations à haut risque en dehors du calendrier de vaccination habituel et de leur fournir en même temps un accès aux services de SSP. (Les raisons justifiant l'intégration sont décrites de manière plus approfondie dans le document *Éléments à prendre en considération*, pages 6-9.)

4. Quels sont les avantages à court terme de l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Les avantages et les gains d'efficacité offerts à court terme au niveau national sont notamment les suivants :

- Planification et mise en œuvre de la vaccination contre la COVID-19 avec d'autres partenaires et organismes de santé, ce qui permet d'éviter les chevauchements et les doubles emplois.
- Intégration d'autres vaccins destinés aux adultes (p. ex. vaccins contre la grippe, le choléra) dans les campagnes de vaccination contre la COVID-19.
- Coordination de la logistique et des activités de mobilisation sociale, ce qui permet d'atteindre une population plus large dans le cadre des efforts de vaccination, de diffusion de messages sanitaires et de prestation de services de SSP.
- Exploitation des chaînes d'approvisionnement et des moyens logistiques prévus pour la vaccination afin de distribuer des vaccins (y compris des vaccins anti-COVID-19) et des fournitures de SSP.
- Intégration des outils numériques mis en place pour la vaccination contre la COVID-19 dans les programmes nationaux de vaccination.
- Possibilité de réutiliser les formations virtuelles dispensées pendant la pandémie afin de mettre à jour les compétences et les connaissances des agents de santé sur la vaccination et d'autres services de santé.

5. Quels sont les avantages à long terme de l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Les avantages et les gains d'efficacité offerts à long terme au niveau national sont notamment les suivants :

- L'intégration de la vaccination contre la COVID-19 dans le programme national de vaccination et les SSP contribuera à la stratégie nationale de vaccination et au plan national de renforcement du système de santé.
- L'intégration de la formation facilitera la mise à jour des compétences et des connaissances des agents de santé sur les nouvelles politiques et pratiques.
- Le renforcement des capacités nationales permettra d'améliorer la prestation des services de vaccination et d'autres SSP à tous les groupes d'âge.
- La mise à profit des innovations et des enseignements tirés de la COVID-19 permettra d'accroître l'efficacité de l'ensemble des programmes.
- Le renforcement des services de vaccination des adultes facilitera l'administration des doses de rappel contre la COVID-19 et la prestation d'autres services aux adultes à risque et aux personnes âgées.

6. Quels sont les risques potentiels à prendre en compte ?

Certains risques sont indiqués ci-dessous. Il est important d'évoquer les risques potentiels avec les interlocuteurs des programmes de vaccination et de SSP et de discuter des stratégies à adopter pour les surmonter.

- **Logistique différente pour différents vaccins.** Faire appel à des logisticiens pour planifier les besoins en matière de transport et de stockage pour tous les vaccins/services de SSP à fournir.

- **La réticence manifestée à l'égard du vaccin contre la COVID-19 pourrait se répercuter** sur d'autres vaccins, SSP ou autres services de santé. Rencontrer les dirigeants locaux afin de discuter des services de vaccination et de SSP, parler avec les membres de la communauté des différentes interventions et de leur expérience des services de santé, et assurer une veille sur les médias sociaux pour identifier les rumeurs et y répondre.
- **Les services intégrés peuvent imposer une lourde charge de travail aux agents de santé**, qui sont parfois déjà débordés. Prévoir des ressources humaines suffisantes, adopter des pratiques de gestion efficaces, et exercer une supervision de soutien afin de comprendre les préoccupations du personnel, de fournir un retour d'information et de contribuer à la recherche de solutions.
- **Coûts et insuffisance du financement.** Examiner attentivement les coûts et la budgétisation de l'intégration. L'intégration est-elle plus coûteuse pour certaines interventions ? Le financement est-il suffisant ? Existe-t-il des organismes ou des partenaires différents qui seraient susceptibles d'apporter leur soutien à une campagne intégrée ?
(Une présentation plus détaillée des avantages et des risques de l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 est fournie dans le document *Éléments à prendre en considération*, pages 14-16.)

7. L'intégration de la vaccination anti-COVID-19 dans les programmes nationaux de vaccination est-elle un moyen de promouvoir la vaccination des enfants contre la COVID-19 ?

L'intégration de la vaccination anti-COVID-19 n'est pas une méthode optimale pour promouvoir la vaccination des enfants contre la COVID-19. La feuille de route actualisée du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (SAGE) de l'OMS, publiée en mars 2023, définit des groupes hautement prioritaires pour la vaccination contre la COVID-19, à savoir : les personnes âgées et les personnes les plus âgées ; les adultes/adolescentes enceintes ; les personnes présentant des comorbidités importantes ; et les agents de santé de première ligne (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/367304>). Les enfants, à l'exception de ceux qui ont d'autres comorbidités, font partie du groupe de faible priorité. L'intégration de la vaccination anti-COVID-19 n'est pas un moyen de promouvoir la vaccination des enfants contre la COVID-19. Toutefois, l'administration de différents vaccins sur un même site permet de gagner en efficacité, de réduire les coûts opérationnels et d'atteindre plusieurs groupes d'âge, y compris les enfants.

8. Quelles sont les étapes recommandées pour la planification et la mise en œuvre de l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Le document *Éléments à prendre en considération pour intégrer la vaccination contre la COVID-19 dans les programmes de vaccination et les soins de santé primaires pour 2022 et au-delà*¹ décrit les quatre étapes clés requises pour concrétiser l'intégration de la vaccination contre la COVID-19. (Une description complète de ces étapes est fournie dans le document *Éléments à prendre en considération*, pages 18 - 24.)

Étape 1 : Lancement/développement du processus d'intégration. Des groupes de travail planifient, coordonnent, mettent en œuvre et surveillent l'intégration, en collaboration avec différents programmes, partenaires et entités gouvernementales.

Étape 2 : Phase de planification et de préparation ; élaboration d'un plan national d'intégration de la vaccination contre la COVID-19. Ce plan doit tenir compte de la politique nationale de lutte contre la COVID-19, de la cartographie des groupes à haut risque et des domaines potentiels d'intégration.

Étape 3 : Mise en œuvre et surveillance. Le groupe de travail définira des indicateurs qui seront utilisés pour surveiller l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 et dont les résultats seront communiqués à l'aide des systèmes de notification régionaux et mondiaux.

Étape 4 : Actions de suivi postintégration. L'intégration fera l'objet d'une évaluation continue afin d'identifier les facteurs qui influent sur la mise en œuvre, les résultats et la couverture.

9. Faut-il créer un nouveau groupe de travail pour l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Non. Les groupes spéciaux ou groupes de travail techniques existants chargés du PEV ou de la vaccination contre la COVID-19 peuvent être réaffectés à l'intégration de la vaccination anti-COVID-19. (Des informations plus détaillées sur l'étape 1 sont fournies dans le document *Éléments à prendre en considération*, page 18.)

10. Comment déterminer si un pays est prêt à procéder à l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

À l'étape 1, les pays sont invités à effectuer une analyse de situation. À cet effet, ils peuvent se servir de la liste de contrôle pour l'évaluation de l'état de préparation qui est fournie à l'annexe 3 du document *Éléments à prendre en considération*. Cette liste de contrôle permet aux pays de dresser un tableau clair du degré d'intégration de leur système de santé. Un outil d'auto-évaluation de l'intégration, non inclus dans ce guide, est en cours d'élaboration et permettra aux pays d'effectuer une analyse situationnelle de l'intégration de la vaccination anti-COVID-19 et d'identifier les points forts et les domaines d'action prioritaires.

11. Quelles autres stratégies de prestation de services/interventions peuvent être mises en œuvre en même temps que la vaccination contre la COVID-19 ?

Les stratégies de prestation de services et les domaines à intégrer dépendent du contexte national. Une liste non exhaustive est fournie dans le Tableau 1 du document *Éléments à prendre en considération* (pages 16-19). Elle comprend les éléments suivants : l'approche ; l'emplacement et les services ; la population cible ; le niveau d'intégration ; et les implications pour le système de santé. Les facteurs pouvant avoir une incidence sur l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 sont notamment : l'immunité de la population ; les objectifs de santé publique ; l'évolution du virus ; et la trajectoire et le caractère saisonnier de l'épidémie.

12. Quels sont les éléments à prendre en compte pour définir les options d'un pays en matière de prestation des services ?

Le groupe de travail sur l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 devra évaluer le degré d'intégration déjà atteint et les collaborations existantes entre les différents programmes. Il devra examiner l'impact en termes de coûts et d'efficacité, les besoins en personnel de santé et la logistique, et demander aux communautés de faire part de leurs préférences parmi les options possibles.

La feuille de route du SAGE de l'OMS (publiée en mars 2023) a été mise à jour pour rendre compte du variant Omicron et de ses sous-lignées, qui sont les principaux variants préoccupants actuellement en circulation. Le SAGE de l'OMS continue d'examiner les données sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 et adaptera la feuille de route en cas d'évolution importante de l'épidémiologie de la maladie ou de changement des caractéristiques des vaccins présentant un intérêt pour la feuille de route.

Le groupe consultatif technique national sur la vaccination (ou un organisme équivalent) est chargé de surveiller les tendances nationales de la transmission du SARS-CoV-2. Il doit continuellement passer en revue la littérature scientifique et se tenir informé des recommandations du SAGE afin de déterminer si une mise à jour de la politique nationale de vaccination contre la COVID-19 est nécessaire.

Il est important de se tenir en permanence informé de la politique nationale de vaccination contre la COVID-19. Les recommandations internationales sont disponibles à l'adresse suivante : [https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/coronavirus-disease-\(covid-19\)-vaccines](https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/coronavirus-disease-(covid-19)-vaccines)

13. Comment un pays peut-il intégrer la vaccination contre la COVID-19 dans ses structures existantes de gouvernance, de planification et de financement ?

Identifier la structure de gouvernance apte à faciliter la coordination entre les organismes et à collaborer avec eux, ainsi qu'avec les responsables du programme national de vaccination et des services SSP, pour élaborer un plan d'intégration. Ce plan devra indiquer les domaines où un gain d'efficacité est possible (p. ex., microplanification conjointe, plaidoyer politique) ; les moyens de mobiliser et de mutualiser les ressources ; et les possibilités d'achats conjoints. (Consulter le Tableau 2 du document *Éléments à prendre en considération*, qui présente les actions/investissements nécessaires à l'intégration pour les différentes composantes de base du système de santé, pages 25-27.)

14. Comment un pays peut-il intégrer la chaîne d'approvisionnement et la gestion des déchets ?

S'appuyer sur les structures de gestion de l'information et de planification déjà en place pour la chaîne d'approvisionnement et la gestion des déchets afin d'estimer les capacités requises en matière de stockage, de chaîne du froid et de distribution pour permettre la livraison de vaccins et de produits médicaux supplémentaires. Veiller à estimer le gaspillage accru résultant des activités intégrées. (Consulter le Tableau 2 du document *Éléments à prendre en considération*, qui présente les actions/investissements nécessaires à l'intégration pour les différentes composantes de base du système de santé, pages 25-27.)

15. Comment un pays peut-il intégrer la gestion des ressources humaines et la formation ?

Procéder à une estimation conjointe des besoins en ressources humaines, y compris en agents de santé communautaires, qui seront nécessaires à l'expansion des services intégrés au sein de plateformes/points de service existants ou nouveaux. Tenir compte des besoins de formation et des compétences requises pour les nouveaux services et identifier les gains d'efficacité susceptibles d'alléger la pression sur le personnel de santé. (Consulter le Tableau 2 du document *Éléments à prendre en considération*, qui présente les actions/investissements nécessaires à l'intégration pour les différentes composantes de base du système de santé, pages 25-27.)

16. Comment un pays peut-il intégrer les activités de création de la demande et de mobilisation communautaire ?

Rencontrer des représentants d'organisations communautaires, des dirigeants locaux et d'autres intervenants œuvrant dans le domaine de la santé au niveau communautaire (vaccination, SSP, santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant). Collaborer avec eux à l'élaboration d'une stratégie de communication intégrée incluant la vaccination contre la COVID-19. Identifier les possibilités de mener des activités de cocréation, de trouver des solutions locales et d'effectuer des travaux de recherche sur les moteurs comportementaux et sociaux de la vaccination. (Consulter le Tableau 2 du document *Éléments à prendre en considération*, qui présente les actions/investissements nécessaires à l'intégration pour les différentes composantes de base du système de santé, pages 25-27.)

17. Comment un pays peut-il intégrer les systèmes de données et la surveillance ?

Inclure la vaccination des groupes à risque élevé de COVID-19 dans les systèmes de surveillance existants, notamment les plateformes de données, les systèmes de notification des données de vaccination et les systèmes de surveillance des MAPI. (Consulter le Tableau 2 du document *Éléments à prendre en considération*, qui présente les actions/investissements nécessaires à l'intégration pour les différentes composantes de base du système de santé, pages 25-27).

18. Quels sont les besoins de financement pour l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Les besoins de financement seront variables (en fonction des activités ou des systèmes à intégrer) et dépendront du contexte national. Dans le cas d'une prestation conjointe d'interventions, il convient de prendre en compte les coûts associés à la mise en œuvre de chacune des interventions ainsi que les éventuels gains d'efficacité découlant de leur mise en commun. (Une liste des coûts et des besoins budgétaires potentiels est fournie dans le document *Éléments à prendre en considération*, page 25.)

19. Quels indicateurs utiliser pour surveiller l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 ?

Il est possible que certains pays disposent déjà d'indicateurs pour surveiller l'intégration de la vaccination contre la COVID-19, dans quel cas ils devront commencer par examiner ces indicateurs.

Voici quelques propositions d'indicateurs pouvant être utilisés pour surveiller les progrès réalisés :

- Taux de couverture de la vaccination contre la COVID-19 (primovaccination et dose de rappel) dans chaque groupe à haut risque (adultes âgés et plus âgés, personnes présentant des comorbidités, adultes enceintes, agents de santé de première ligne).
- Évolution du nombre d'enfants « zéro dose » (couverture par le DTC1 et le DTC3) en tant qu'indicateur de la performance du programme élargi de vaccination et des SSP.
- Impacts positifs et négatifs de l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 dans les SSP et les programmes de vaccination.

20. Comment un pays peut-il surveiller la mise en œuvre du processus d'intégration ?

Le groupe de travail sur l'intégration de la vaccination contre la COVID-19 est chargé de définir des indicateurs à inclure dans le plan de suivi et d'évaluation. Les membres de ce groupe de travail collaboreront étroitement avec les responsables nationaux et locaux en vue d'identifier les goulets d'étranglement et de suivre les progrès accomplis.